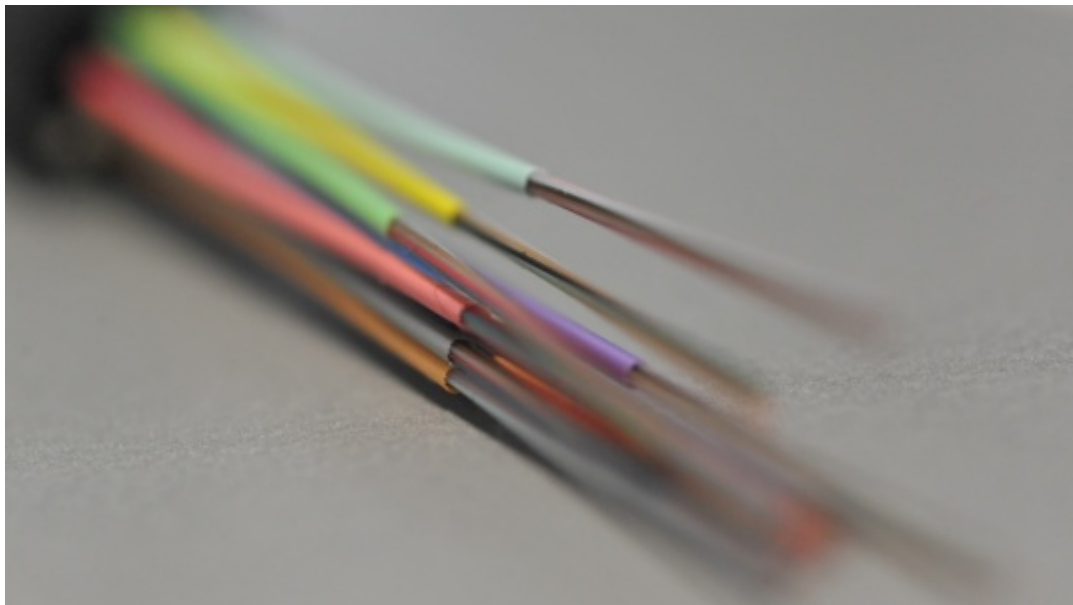


Reprendre une entreprise



(crédit : Ville de Caen / F. Decaëns)

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Connaître les étapes et être bien organisé sont les clés d'une opération réussie.

Préparer la reprise d'entreprise

La condition essentielle de réussite d'une reprise d'entreprise est la cohérence entre le projet de reprise, l'activité ciblée et le projet personnel. Huit étapes jalonnent le parcours du repreneur :

1. La réflexion
2. La préparation
3. La recherche d'entreprises-cibles
4. Le diagnostic financier, fiscal et social
5. La négociation et la signature du protocole d'accord
6. L'audit, c'est-à-dire l'étude approfondie des caractéristiques de l'entreprise (commerciales, juridiques, financières, sociales...)
7. Le closing (l'officialisation de la vente)
8. La prise en main de l'entreprise
9. Les formalités administratives

Il est conseillé au futur chef d'entreprise de se former en amont dans les domaines qu'il maîtrise le moins (gestion, informatique?).

Plus d'informations sur [le site Entreprendre en Basse Normandie](#) et [le site du CCI Caen Normandie](#).

Démarches administratives

La reprise d'une société nécessite la rédaction d'un acte de cession. Selon la nature de l'achat (fonds de commerce, parts de SARL?), un certain nombre de mentions obligatoires doivent y figurer. Pour plus d'informations, consultez le site officiel de l'administration française, [service-public.fr](#).

Comme dans le cadre d'une [création d'entreprise](#), le nouveau dirigeant doit constituer un dossier auprès du CFE concerné. Pour savoir à qui vous adresser, vous pouvez remplir [le formulaire de dossier CFE](#) sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE).

[Plus d'informations sur le site de l'APCE](#)

Se faire accompagner

La CCI de Caen

La CCI de Caen accompagne les repreneurs d'entreprise :

- Organisation de la recherche
- Annonce de la recherche dans le bulletin "liaison" pendant 1 an
- Information personnalisée

- Accompagnement personnalisé

Plus d'infos sur le site de la [CCI de Caen](#).

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Vous souhaitez reprendre une entreprise artisanale ? La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Basse-Normandie a créé le site transmission-reprise.org pour mieux orienter vos recherches.

L'association CRA

Les repreneurs d'entreprises peuvent s'adresser à l'association [CRA](#) (Cédants et Repreneurs d'Affaires). Elle regroupe plus de 28 000 adhérents, dont 200 anciens dirigeants d'entreprises prêts à répondre bénévolement à vos questions.